

Le, 20 Avril 1965

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

Société Anonyme
ANDRE CITROEN
Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

N° 48 - D

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS - ID ET ID BREAK TOUS TYPES

EMBRAYAGE

Modifications sur le mécanisme

Depuis Mars 1965, sur le mécanisme d'embrayage des véhicules ci-dessus :

- les ressorts de pression sont modifiés.
- une rondelle isolante est interposée entre chaque ressort et le plateau de friction.

REPARATION :

La gamme de révision du mécanisme d'embrayage est la suivante :

Démontage : (voir PL 42 ci-jointe).

- 1) Repérer par un coup de pointeau la position du plateau d'embrayage (1) sur le carter tôle (2).
Enlever par deux coups de meule le métal rabattu des écrous (3). Comprimer le mécanisme en le maintenant par le carter tôle pour supprimer la tension existant sur les vis (4). Déposer les linguets (5) en dévissant les écrous de réglage (3) et en maintenant les vis (4). Récupérer les rondelles d'articulation (9).
- 2) Dégager le plateau d'embrayage (1) les rondelles isolantes (10) et les cuvettes (7) des ressorts.
- 3) Dégager les linguets (5) et les ressorts (8) de linguet.
- 4) Nettoyer les pièces.

Montage : (voir PL 42 ci-jointe).

- 5) Rectifier le plateau d'embrayage (1) sur un tour (il est préférable d'utiliser une meule); on peut à la rigueur faire cette opération à l'outil.

Nota : A chaque rectification de la face d'appui du disque sur le plateau correspond une diminution de la pression du mécanisme sur le disque. Pour compenser cette diminution de pression, caler les ressorts au moyen de rondelles découpées dans de la tôle d'épaisseur sensiblement égale à celle de l'épaisseur enlevée par la rectification.

Pour évaluer l'épaisseur de ces rondelles, se rappeler que la cote "c", voir Fig. 4 est à l'origine de $13 - 0,3$ mm.

Si la cote "c" est inférieure à 12 mm, le plateau ne peut plus être rectifié, il faut le remplacer.

- 6) Tarer les ressorts (utiliser l'appareil 2420-T, voir PL 6) :

6 ressorts, repère lie de vin : longueur = 27,3 mm sous charge de $60,75 + 2,5$ kg.
= 44,6 mm à l'état libre.

3 ressorts, repère vert normand : longueur = 27,3 mm sous charge de $49 + 2$ kg.
= 45,5 mm à l'état libre.

Nota : A défaut d'appareil de vérification de tarage, il faut remplacer les ressorts à chaque remise en état de l'embrayage.

- 7) Accrocher les ressorts (8) au carter tôle (2).

- 8) Placer les rondelles isolantes (10), les ressorts (6) d'embrayage sur les bossages du plateau (1) en plaçant un ressort, repère vert entre deux ressorts lie de vin et chaque groupe de trois ainsi constitué entre 2 linguets. Placer sur chaque ressort, la cuvette (7), intercaler s'il y a lieu, entre ressort et cuvette, les rondelles découpées à la suite des travaux indiqués au § 5.

Présenter le carter tôle (2) sur les cuvettes en faisant correspondre les repères faits au démontage, placer les linguets (5) sous les ressorts (8). Mettre en place les vis (4). Comprimer l'ensemble, placer sur les vis de linguets les rondelles d'articulation (9). Serrer les écrous (3).

- 9) Régler le mécanisme.

Présenter l'ensemble de l'embrayage sur un montage (utiliser l'appareil 1701-T, le doigt, la galette et la bride 1704-T, voir PL 43). Serrer les écrous (3) pour amener les linguets (5) au contact sous le doigt central (C) pivotant de l'appareil (voir PL 43 - Fig. 3).

Dans ces conditions (embrayage en position "embrayée") les cotes à obtenir sont :

"a" = 37 mm entre les linguets et le plateau et

"b" = 17,8 mm entre le plateau et le carter tôle (voir PL 43 - Fig. 2).

Gymnastiquer l'embrayage et régler à nouveau les linguets. Freiner les écrous en refoulant le métal dans la fente des vis (4) à l'aide d'un matoir.

Nota : Si l'on ne possède pas l'appareil 1701-T, on peut utiliser le montage simplifié 1706-T (voir PL 44). Il faut, pour assurer la mise en place des linguets, gymnastiquer l'embrayage à l'aide d'une presse à crémaillère, avant le freinage des écrous.

Sur ce montage, la cote "c" entre le dessus des linguets et le marbre est de : 37 mm.

IMPORTANT :

L'embrayage ne peut être réglé qu'en position de fonctionnement. Les montages représentés PL 43 et 44 placent l'embrayage dans cette position.

Les cotes indiquées ne peuvent être relevées que sur ces montages. Lorsque l'embrayage est libéré d'un de ces montages, l'appui des linguets se faisant sur des surfaces brutes, aucune cote exacte ne peut être relevée.

Les planches 6 - 43 et 44 indiquées dans la gamme de révision ci-dessus sont celles du Dictionnaire de Réparations DS 19 N° 465 - Edition 1962.

OPÉRATIONS

DS 100-3

DS 312-3

EMBRAYAGE

ENSEMBLE

DS 19

PL. 42

Fig. 1

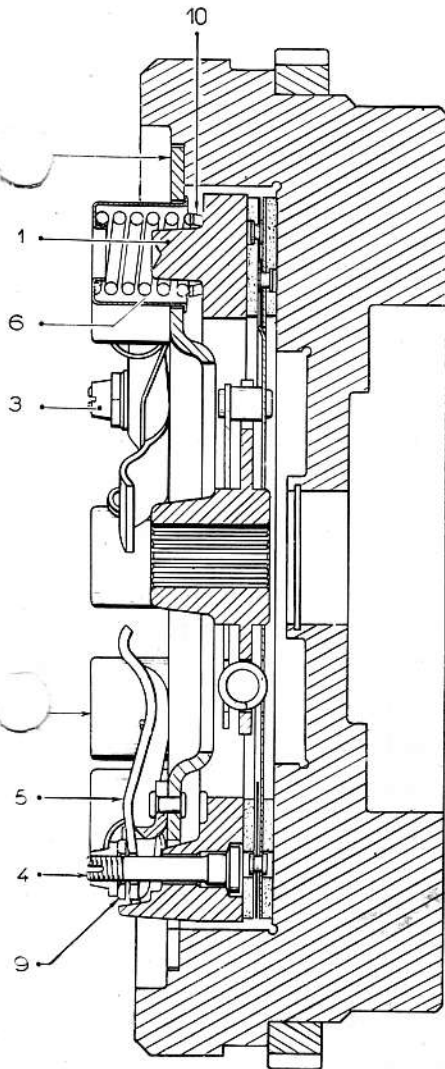


Fig.3

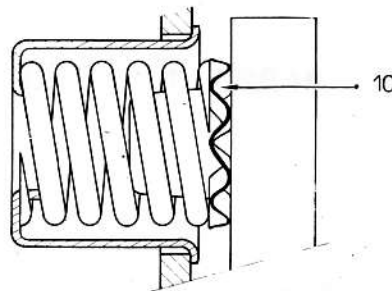


Fig. 2

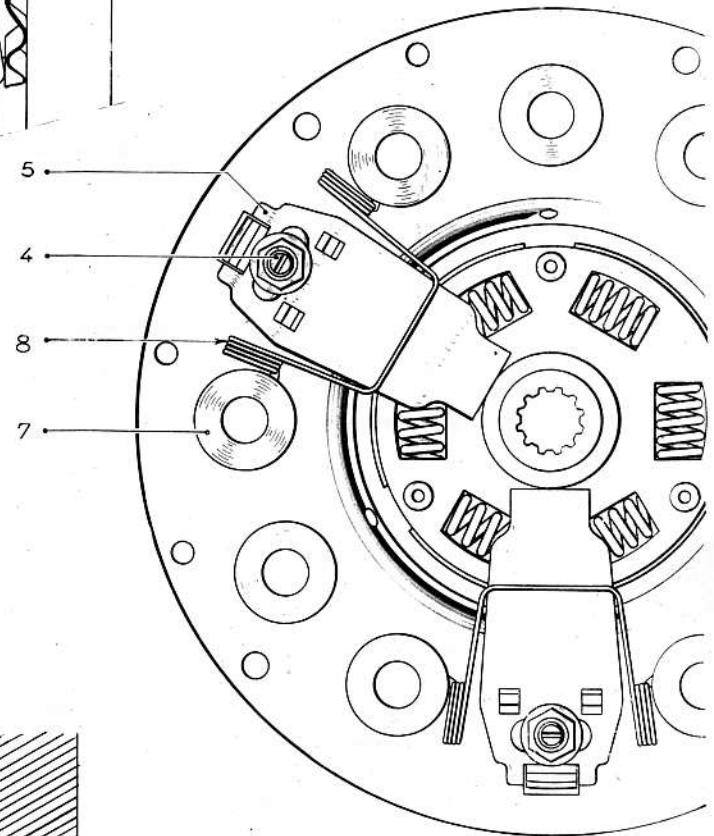


Fig.4

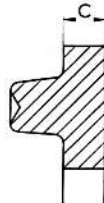
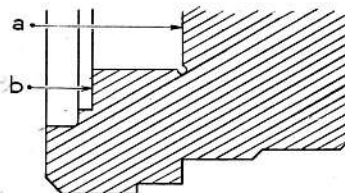


Fig.5



RETOUCHER LES 2 FACES DE LA MÊME QUANTITÉ